La nature des mots ou groupes de mots

Le mot, à la différence du concept, appartient obligatoirement à une classe grammaticale (ou classe de mots). En d'autres termes, il a obligatoirement une nature : nom, verbe, adjectif, adverbe, déterminant, conjonction, préposition, pronom ou interjection.

Le nom

Les noms se répartissent en noms propres et noms communs. Les noms propres désignent un être ou une chose singulière, tandis que les noms communs s'appliquent à des séries illimitées d'êtres, d'objets ou de concepts qui partagent des caractéristiques communes.

Les noms propres peuvent désigner des personnes individuelles inconnues (Jean Dupont) ou connues (Pierre Corneille), des personnages de fiction (Emma Bovary), des allégories personnifiées (la Fortune, la Vertu), des lieux géographiques (Bordeaux, la Seine, la Lune, Mercure), des divinités (Jupiter, Junon, Dieu, le Tout-Puissant), des monuments et œuvres artistiques (Le Panthéon, La Joconde, Les Plaideurs), des moyens de transport (Le Normandie, le Mirage IV), des événements ou des périodes historiques (la Renaissance, l'Empire), etc.

Les noms communs comportent deux grandes catégories : les êtres animés (femme, homme, animal) et inanimés (table, chaise)³⁰. Les noms communs inanimés se subdivisent par ailleurs en noms concrets (chaise, table) et abstraits (courage, finesse). Les noms concrets peuvent être comptables (ils peuvent être comptés : une chaise, deux chaises) ou massifs³¹ (ils ne peuvent pas être comptés mais peuvent être divisés³² : du sable, de la farine). En revanche, les noms abstraits sont tous massifs.

Noms propres et noms communs

Noms propres

Marie Dupont, Bordeaux, Emma Bovary, Le Panthéon, La Joconde

Noms communs

femme, homme, animal, école, table, chaise, sable, courage, finesse

Noms d'êtres animés

femme, homme, animal

Noms d'êtres inanimés

chaise, table, sable, farine, courage, finesse

Noms concrets comptables

chaise, table

Noms concrets massifs

sable, farine

Noms abstraits massifs

courage, finesse

L'adjectif

Dans la pratique scolaire de la grammaire, on utilisera par défaut le terme simple «adjectif». La dénomination «adjectif qualificatif» n'est utile que par contraste avec l'adjectif relationnel.

L'adjectif comporte en effet deux catégories: l'adjectif qualificatif proprement dit exprime une qualité du nom auquel il se rapporte (petit, grand, gentil); l'adjectif relationnel, exprimant un simple rapport avec une notion (la voiture présidentielle, un arrêté préfectoral), peut aisément être remplacé par une préposition suivie d'un nom (la voiture du président, un arrêté de la préfecture). L'adjectif qualificatif est gradable (susceptible de connaître des degrés – comparatif ou superlatif), tandis que l'adjectif relationnel n'est pas gradable. Ainsi, on peut dire une voiture très rapide, mais on ne peut dire un *arrêté très municipal.

Adjectifs qualificatifs et adjectifs relationnels

Adjectifs qualificatifs

petit, grand, gentil, serviable, etc.

Adjectifs relationnels

préfectoral, présidentiel, etc.

Remarque: certains adjectifs sont susceptibles d'un emploi qualificatif et d'un emploi relationnel. Ainsi, dans le groupe nominal La circulation parisienne, parisienne est en emploi relationnel (= La circulation de Paris, à Paris), tandis que dans la phrase Elle s'habille d'une manière très élégante et très parisienne, parisienne est ici en emploi qualificatif et peut, à ce titre, comporter des degrés (comparatif, superlatif).

Les adjectifs qualificatifs sont gradables : ils connaissent des degrés qui expriment l'intensité à laquelle une qualité est possédée par le nom auquel l'adjectif se rapporte.

Les degrés de l'adjectif qualificatif

Comparatifs

Comparatif d'égalité :
Elle est aussi savante (que toi).
Comparatif d'infériorité :
Elle est moins savante (que toi).
Comparatif de supériorité :
Elle est plus savante (que toi).

Superlatifs

Superlatif de supériorité : Elle est la plus savante (de toutes). Superlatif d'infériorité : Elle est la moins savante (de toutes).

Les déterminants

Le déterminant est un constituant du groupe nominal (GN), placé avant le nom, dont il peut être séparé par une expansion : GN = Dét + N (+Exp). Par exemple : <u>mon</u> avocate; <u>cette</u> excellente avocate; <u>une</u> avocate excellente. Le déterminant s'accorde en genre et en nombre avec le nom.

L'article

L'article, qui est le plus employé des déterminants, est le marqueur fondamental du nom, commun ou propre (la table, le Portugal) et des autres formes employées comme nom (le boire et le manger, un je ne sais quoi). Porteur du nombre et, en partie, du genre du nom qu'il détermine, il est toujours antéposé et indique, selon sa forme, définie ou indéfinie, que le nom qu'il détermine est plus ou moins identifié et connu. L'emploi de l'article n'est pas obligatoire et son omission répond à différents cas de figure (attribut du sujet : Cette femme est médecin; apostrophe : Soldats, mettez-vous en rang!, etc.).

Formes non contractées de l'article

Article défini : <u>l'arbre, le</u> temps, <u>la</u> vie, <u>les</u> hommes.

Article indéfini : <u>un</u> homme, <u>une</u> femme. Elle a rencontré <u>des</u> personnes passionnantes. Elle a mangé <u>de</u> délicieux fruits.

Article partitif³³ : Elle mange du pain; Elle mange de la tarte.

Formes contractées de l'article défini

à + le = au. Elle va <u>au</u> travail. à + les = aux. Elle donne à manger <u>aux</u> animaux. de + le = du. Elle revient <u>du</u> travail. de + les = des. L'herbe des champs est verte.

Les déterminants possessifs

- Le déterminant possessif contient, outre une valeur équivalente à celle d'un article défini, une information relative à la personne grammaticale : mon chapeau inclut une référence à la première personne (littéralement «le chapeau de moi »), ton chapeau inclut une référence à la deuxième personne, etc.
- Bien qu'on les appelle «possessifs», leur signification va au-delà de la simple possession : *Je te prête mon livre*; peut signifier «le livre qui m'appartient» mais aussi «le livre que j'ai écrit», «le livre que je suis en train de lire mais qui ne m'appartient pas», etc.

Formes du déterminant possessif

Première personne :
mon, ma, mes, notre, nos
Deuxième personne :
ton, ta, tes, votre, vos
Troisième personne :
son, sa, ses, leur, leurs

Remarques

- La forme leur est également une forme du pronom personnel : Elle leur parle. Cette forme, toujours invariable, ne peut être confondue avec celle du déterminant possessif puisque ce dernier, en tant que déterminant, introduit toujours un GN tandis que le pronom personnel leur est situé dans le groupe verbal, dont il constitue un complément. D'une manière plus marginale, on se gardera du risque de confusion possible avec les leurs, pronom possessif.
- Devant un nom féminin commençant par une voyelle, on utilise non pas la forme féminine ma mais le masculin mon : ma femme; mon amie (et non *ma amie).

Les déterminants démonstratifs

Le déterminant démonstratif est porteur de deux valeurs : d'une part celle d'un article défini (comme dans le cas du déterminant possessif), d'autre part une information supplémentaire indispensable à son interprétation. En effet, le déterminant démonstratif s'interprète par renvoi à un antécédent (On voit beaucoup de chênes dans les forêts. Ces arbres perdent leurs feuilles en hiver) ou par référence à la situation d'énonciation (Regarde ces arbres! [= les arbres qui sont ici]). Le démonstratif peut également annoncer ce qui va suivre (Elle prononça ces paroles : « Me voilà ») : dans ce cas, l'information est obtenue par renvoi non pas à un antécédent mais à un subséquent. Il peut être renforcé par une particule postposée (-ci, -là), jointe au nom par un trait d'union.

Formes du déterminant démonstratif

Singulier : <u>ce</u> livre, <u>cet</u> homme, <u>cette</u> femme ; <u>ce</u> mois-<u>ci</u>, <u>cette</u> femme-<u>là</u> Pluriel : <u>ces</u> individus

Les déterminants interrogatifs

Le déterminant interrogatif s'emploie dans des phrases interrogatives directes (Quelle heure est-il? Quel est ce bruit?) ou dans des subordonnées interrogatives (Elle demande quelle heure il est. Elle demande quels sont tes auteurs préférés) et indique que le nom auquel il se rapporte est l'objet de l'interrogation. La majeure partie des formes sont variables (quel, quelle, etc.), mais une des formes est invariable (combien de).

Formes du déterminant interrogatif

Formes variables

<u>Quel(s)</u> livre(s) préfères-tu?
Je me demande <u>quel(s)</u> livre(s) elle préfère.
<u>Quelle</u> heure est-il?
Je te demande <u>quelle</u> heure il est.
<u>Quelles</u> romancières préfères-tu?
Je me demande quelles romancières elle préfère.

Forme invariable

<u>Combien</u> de temps reste-t-il? Je me demande combien de temps il reste.

Les déterminants indéfinis

Le déterminant indéfini contient, outre une valeur équivalente à celle d'un article indéfini, une information relative à la quantité : nulle, partielle ou vague, ou encore totale.

Les déterminants indéfinis (classement sémantique)

Quantité nulle

aucun/aucune; pas un/pas une; nul/nulle: Elle n'a vu <u>aucune</u> fleur.

Quantité partielle ou vague

certain(es); plusieurs; quelque(s); différent(es); maint(es): Différents monuments ont été rénovés ces dernières années.

Quantité totale

chaque; tout (toute; tous; toutes); n'importe quel(le): Chaque détail a été prévu.

- Comme les autres déterminants, les déterminants indéfinis varient en genre et en nombre, selon le nom qu'ils accompagnent. Mais *chaque*, *aucun(e)*, *nul(le)* sont toujours au singulier, et *plusieurs* est toujours au pluriel.
 - Certains déterminants indéfinis ont la particularité de pouvoir se combiner avec un autre déterminant : un article indéfini (<u>Un autre</u> voisin m'a informé des travaux à venir); un article défini (<u>Elle a emporté les quelques</u> livres qu'elle pouvait trouver); un déterminant démonstratif (<u>Emporte ces quelques</u> souvenirs). On peut parler dans ce cas de « groupe déterminant ».
 - Même se comporte de manière particulière : outre le fait qu'il accompagne le plus souvent un autre déterminant (le même homme), il peut se disjoindre de ce déterminant pour se placer après le nom, il a alors une valeur d'insistance (C'est cet homme même)³⁴. Il peut enfin se placer après un pronom personnel, en étant relié à lui par un tiret, et marquer là aussi l'insistance (Lui-même a reconnu les faits)³⁵.
 - Tout est un déterminant indéfini dans des phrases du type Tous les élèves sont présents. En revanche, il est adverbe devant un adjectif (Il est tout content. Elle est tout étourdie), un participe passé (Il est tout ému), un adverbe (Il est tout particulièrement satisfait). Si l'adjectif, au féminin, commence par une consonne (Elle est toute contente) ou un h aspiré (c'est-à-dire bloquant la liaison comme dans les héros), l'adverbe perd son caractère invariable et s'accorde (Elle est toute honteuse).

Les déterminants exclamatifs

Le déterminant exclamatif s'emploie dans des phrases de forme exclamative (Quel effort tu as produit! Que de larmes elle a versées!) et indique que le nom auquel il se rapporte est l'objet d'une exclamation marquant l'expression d'un sentiment (admiration, étonnement, joie, etc.). Le déterminant exclamatif connaît des formes variables et des formes invariables.

Formes du déterminant exclamatif

Formes variables

<u>Quel</u> désastre! <u>Quelle</u> catastrophe! <u>Quels</u> problèmes elle a dû résoudre! <u>Quelles</u> sornettes elle nous a racontées!

Formes invariables

<u>Combien de</u> plaisir me fait ta discrétion! (Balzac) Que de monde dans ce musée!

Les déterminants numéraux

- Le déterminant numéral indique le nombre précis d'êtres ou d'objets auxquels il se rapporte. À l'exception de *un(e)*, *vingt* et *cent*, les déterminants numéraux sont invariables.
- D'un point de vue étymologique, l'article indéfini *un(e)* a la même origine que le déterminant numéral *un*. Il n'est pas toujours aisé de les distinguer.

Formes du déterminant numéral

Je voulais <u>une</u> baguette, pas deux; <u>deux</u> heures; <u>trois</u> leçons; <u>cent</u> coureurs; un livre de <u>cent soixante-douze</u> pages, <u>mille</u> épreuves, etc.

Remarque : les numéraux ordinaux (*premier*, *deuxième*, *septième*, etc.) sont considérés comme des adjectifs au sein du GN (*Le <u>premier</u> jour*; *Dans un <u>premier</u> temps*).

Source : Terminologie grammaticale, ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports